

COMMUNIQUE – APPEL A CANDIDATURE



PARCOURS CERAMIQUE Du 11 au 14 juillet 2014

« Terralha 2014 », la 30^{ème} édition
Festival Européen des Arts Céramiques
St-Quentin-la-Poterie

L'Office Culturel de St Quentin la Poterie organise le **Festival Européen des Arts Céramiques du autour du Parcours Céramique pour la 30^{ème} édition.**

LE PARCOURS céramique

Une vingtaine de céramistes contemporains européens sont invités à présenter leurs œuvres, au cœur du village, dans des lieux insolites privés, aménagés pour l'occasion en espace d'expositions éphémères.

Les critères de sélection privilégient la qualité des œuvres mais aussi la diversité culturelle ainsi que la variété des techniques utilisées.

L'originalité du parcours repose sur la mise en adéquation des œuvres sélectionnées avec les lieux. Une manière aussi de découvrir le village en franchissant des portails habituellement fermés, des cours, des jardins bien abrités des regards.

Parce qu'il n'y a pas de véritable richesse artistique sans rencontres, **les artistes sont présents sur les lieux de leur installation pendant toute la durée du festival.** Une façon de mieux faire comprendre une démarche artistique, une technique.

La sélection se fera sur dossier (voir règlement ci-joint).

Les céramistes invités seront sélectionnés par un comité de professionnels. Toutes les techniques céramiques sont acceptées, elles peuvent intégrer d'autres matériaux ajoutés à l'argile.

Les conditions de participation sont téléchargeables sur :

www.terralha.fr

www.officeculturel.com

Office Culturel - Point Information Tourisme
15, rue du Docteur Blanchard – 30700 St Quentin la Poterie
Tél : **04-66-22-74-38** -Email : contact@officeculturel.com
Internet : www.terralha.fr / www.officeculturel.com

Règlement et Conditions de participation au Parcours Céramique.

Les participants

1. Les participants au parcours doivent être majeurs.
2. Les participants doivent avoir une activité professionnelle déclarée et fournir un justificatif pour l'année 2014.
3. **Les participants s'engagent à être présents sur le lieu de leur exposition personnelle pendant les 4 jours du festival** et se chargent du transport de leurs pièces.

Les critères de sélection

- Le niveau de qualité plastique du travail présenté.
- Le caractère inédit et/ou très récent des pièces proposées à l'exposition.
- La capacité pour ce travail d'occuper à lui seul et de façon cohérente un espace dédié.
- La capacité pour ce travail à s'intégrer et à créer une ambiance en harmonie avec le lieu occupé (cour, jardin, atelier).
- Les œuvres doivent être de la main des artistes.

Le dossier

4. Chaque participant doit sélectionner 5 de ses œuvres et doit envoyer une par œuvre proposé.
5. Les photos doivent être **impérativement** gravées sur CD-ROM (format JPEG) en haute définition (300dpi) ou envoyées par mail (format JPEG entre 1 et 1.5 MO).
6. Chaque photo doit avoir **impérativement** un titre ou un numéro qui renvoie à sa fiche technique (tableau ci-joint)
7. Chaque artiste **cèdera les droits de reproduction, d'exploitation et d'édition** de ses pièces à l'Office Culturel et **autoriser la reproduction** photographique, télévisuelle, filmée et numérique de ses pièces dans le cadre de la promotion du Festival TERRALHA: affiches, flyers, communiqués de presse, dossier de presse, facebook, blogs...
8. Chaque participant fournira une brève notice biographique : étude, principales expositions et un texte de présentation de son travail.

Le dossier de participation (en français ou en anglais) devra parvenir aux organisateurs **avant le 15 janvier 2014.**

Les conditions d'installations sur le parcours.

9. Chaque exposant **fournira son matériel d'exposition**. L'installation se fera conjointement avec l'aide de l'Office Culturel.

Pour garantir la qualité de mise en scène de vos pièces dans le lieu dédié, nous vous fournirons photos et plan qui permettront de réfléchir à la meilleure mise en valeur possible de votre travail.

10. L'installation étant une exposition vente, chacun devra apporter un nombre de pièces suffisant pour conserver sa cohérence à l'exposition durant les 4 jours du festival. Une liste de prix ou l'étiquetage des prix **bien visible** des pièces exposées est indispensable.
11. Les œuvres exposées sur le parcours céramique seront assurées par l'exposant lui-même.
12. L'hébergement des participants sera facilité (chez l'habitant ou en camping).
13. Les céramistes sélectionnés paieront un droit d'inscription de 50 € (par personne).
14. Les céramistes sélectionnés devront déposer une caution de 150 € qui sera retenue en cas de désistement (sauf cas de force majeure)

BULLETIN DE CANDIDATURE / Parcours Céramique

A retourner à : L'Office Culturel, 15 rue du Docteur Blanchard – 30700 St Quentin la Poterie. France.

Veillez remplir et envoyer ce bulletin **avant le 15 janvier 2014** accompagné du dossier biographique et des photos titrées et numérotées.

Titre ou numéro de la photo					
Date de la création					
Techniques utilisées					
Dimensions					

Avez-vous un impératif d'installation en intérieur ? OUI / NON

Nom et Prénom :

Nationalité :

Sexe : Féminin Masculin

Année de naissance :

Adresse :

.....

Tél fixe:

Tél mobile :

Site Internet :

E-mail :

Je désire participer au Parcours Céramique et accepte les modalités de participation.

Date :

Signature :

Tout dossier non conforme ou incomplet ne sera pas examiné.